

REGIONALE U20 MASCULIN REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER 2019/2020

Applicable au Championnat Régionale « U20 » Masculin

Le championnat régional Grand Est « U20 Masculin » (RMU20) se jouera par poules géographiques avec une finale régionale.

Les 20 équipes qualifiées sont réparties en 2 poules d'équipes issues d'une même zone géographique, à savoir :

- 1 poule « A » de 9 équipes pour la zone géographique Alsace ;
- 1 poule « B » de 11 équipes pour la zone géographique Lorraine ;

Le championnat régional « U20 Masculin » se déroule en une phase et en rencontres ALLER-RETOUR.

Les équipes classées premières de leur poule respective participeront au tournoi final qui désignera l'équipe championne de la Ligue Grand Est « U20 masculin ».

RÈGLE DE PARTICIPATION

Nombre de joueurs autorisés		10 maximum		
Types de licences autorisées Nombre maximum	Licence C1, C2 ou T	5		
	Licence AS (Hors CTC)	4		
	Licence ASP	0		
	Licence C	Sans limite		
Couleurs de licences autorisées Nombre maximum	BLANC	Sans limite		
	VERT	Sans limite		
	JAUNE	2	OU	1
	ORANGE	0		1

